

# BILLET WEEK-END

Pour le voyageur occasionnel

Réduction : 50 % sur le Tarif Standard

1<sup>ère</sup> classe       2<sup>ème</sup> classe       Aller-retour

## OÙ L'UTILISER ?

Pour un voyage aller-retour le week-end entre 2 gares\* ou points d'arrêt\* belges.

## POUR QUI ?

Toute personne qui souhaite voyager aller-retour le week-end.

## OÙ L'ACHETER ?

- Aux automates, aux guichets, sur le site web [letrain.be](http://letrain.be), via l'app SNCB et dans le train (au Tarif à Bord\*) ou par les vendeurs agréés.
- Vous pouvez acheter le billet jusqu'à 31 jours à l'avance.

## SUR QUEL SUPPORT ?

- Papier, PDF, carte d'identité électronique (pas possible au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem), Mobile Ticket avec code-barres 2D sur smartphone ou tablette, carte à puce électronique émise à bord du train\*.
- Les Billets Week-end achetés sur le site web [letrain.be](http://letrain.be) ou via l'app SNCB sont émis sous la forme de 2 billets simples\* si le voyage aller et le voyage retour ne sont pas effectués le même jour. Le premier billet est prévu pour le voyage aller et le second pour le voyage retour.

## COMMENT L'UTILISER ?

- Votre billet est valable pour un voyage aller-retour pour le trajet, la classe de voyage et la date qui sont mentionnés sur celui-ci.
- Vous devez effectuer le voyage aller avant le voyage retour.
- Vous pouvez effectuer le voyage aller le vendredi à partir de 19h, le samedi ou le dimanche. Le voyage retour peut être effectué le vendredi après 19h, le samedi ou le dimanche. Le billet est également valable lors de certains week-ends prolongés ainsi que les jours fériés.
- Vous pouvez voyager via l'itinéraire le plus court en kilomètres ou via un itinéraire\* alternatif\*.
- Si votre gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone, vous pouvez circuler librement à l'intérieur de la ou des Zone(s), sans en sortir, durant toute la journée.
- Si la gare de destination de votre billet aller-retour est une gare du littoral, vous pouvez effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Ces gares sont : De Panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Dorp et Zeebrugge-Strand.
- Si votre gare de départ ou de destination est Brussels Airport – Zaventem, vous pouvez ouvrir les portiques de cette gare

\*voir lexique

en présentant au lecteur le code-barres présent sur votre billet. Chaque voyageur doit être en possession de son billet personnel.

- Vous ne pouvez pas vous éloigner de votre gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser votre gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un billet supplémentaire qui couvre ce trajet aller-retour.
- Vous pouvez voyager jusqu'à l'interruption de nuit du service des trains.

## A QUEL PRIX ?

- Vous payez le Tarif 50% pour la distance kilométrique de l'itinéraire le plus court entre la gare de départ et la gare de destination (minimum 3 km, maximum 150 km par voyage simple) et en fonction de votre classe de voyage.
- Si vous achetez le billet dans le train, le prix de celui-ci sera majoré du Supplément Tarif à Bord.

## ET LE REMBOURSEMENT ?

- Un Billet Week-end entièrement inutilisé vous sera remboursé intégralement au guichet jusqu'à la veille de la date de votre voyage. Si vous achetez votre billet le jour de votre voyage, vous pouvez en obtenir le remboursement intégral au guichet endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat. Après 30 minutes, aucun remboursement ne sera accordé.
- Votre billet n'est pas remboursable :
  - si vous l'avez acheté sur le site internet letrain.be, via l'app SNCB ou avec un bon de compensation, un bon d'échange ou un chèque vert (Écochèque, Eco Pass)
  - en cas de perte ou de vol
- En cas d'absence de voiture de 1<sup>ère</sup> classe ou de déclassement de celle-ci, votre billet de 1<sup>ère</sup> classe utilisé entièrement ou partiellement en 2<sup>ème</sup> classe (ou votre Billet de Surclassement) est remboursable. Dans ce cas, il vous sera remboursé la différence de prix entre les billets de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> classe au Tarif 50%\* pour le trajet réellement parcouru en 2<sup>ème</sup> classe. Pour obtenir un remboursement, vous demanderez à l'accompagnateur de train une attestation que vous remettrez à un guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.

## COMMENT PASSER DE 2<sup>ÈME</sup> EN 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE ?

- Vous êtes déjà en possession d'un Billet Week-end valable en 2<sup>ème</sup> classe.
- Vous achetez un surclassement pour le voyage aller et/ou le voyage retour à l'automate, au guichet, sur le site internet letrain.be ou dans le train (au Tarif à Bord). Le prix est calculé en effectuant la différence entre les prix des 2 classes au Tarif 50% pour le trajet souhaité en 1<sup>ère</sup> classe. Le prix du surclassement est égal ou supérieur au prix minimum du billet de 1<sup>ère</sup> classe au Tarif 50%.

## DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, le supplément Diabolo est compris dans le prix de votre billet. Le supplément est compté automatiquement 2 fois : 1 fois pour le voyage aller et 1 fois pour le voyage retour.
- Si vous utilisez la gare de Brussels Airport – Zaventem uniquement pour prendre une correspondance, le supplément Diabolo n'est pas d'application.
- Si la gare de Brussels Airport – Zaventem se situe sur votre itinéraire le plus court en kilomètres et que vous y interrompez votre voyage\*, vous devez acheter un Billet Redevance Diabolo.
- Si vous utilisez votre Billet Week-end dans le train à grande vitesse "ICE" sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procurez-vous un supplément séparé. Voir [www.b-europe.be](http://www.b-europe.be) pour plus d'informations sur l'achat. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur responsable de ces trains sont d'application (voir [www.bahn.com](http://www.bahn.com)).



## QUE PERMET MON BILLET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Oui. Vous pouvez interrompre votre voyage dans n'importe quel(le) gare ou point d'arrêt situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de votre destination.

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui. Le changement est autorisé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quel(le) gare ou point d'arrêt sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous achetez ce nouveau titre de transport dans le train, vous devrez également payer le Supplément Tarif à bord.

- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**

Oui. Vous pouvez utiliser un autre titre de transport avant ou après votre billet de train. Les deux sont considérés comme 1 titre de transport. Un itinéraire alternatif\* est dès lors possible. Lors du contrôle dans le train, vous devez toujours présenter les deux titres de transport.